

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2017

Compte-rendu affiché

Le 17 juillet 2017

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

### 1 – COMMANDES PASSEES PAR DELEGATION – *Information du Conseil Municipal*

#### Budget Principal

- SonoEglise	Watt Sono	598,00 € TTC
- Projecteur LED cour Ecole	Guérin Elec	852,00 € TTC
- Chaises Salle Beauregard	Leader Equipement	8 463,00 € TTC
- Roues et poignées Vélos et trottinettes Ecole	Ets Repousseau	517,05 € TTC

#### Avenant marché public

- Construction d'une plate-forme déchets au cimetière Pigeon TP + 600,65 € TTC  
Le marché est porté à 21 503,57 € TTC.

### 2 – FINANCES

- Fonds de concours – Aménagement Allée du Champ du Puits – rue de la Couture – Confirmation

Le Conseil Municipal valide le fonds de concours attribué à la Commune au titre de la voirie communale, pour l'aménagement de la VC 402 et le renforcement de la VC 3 route de Cormes, pour un montant de 3 937,00 €, pour un montant de travaux retenu de 39 000 €.

- Fonds de concours – rénovation d'une maison au Haut Buisson – Confirmation

Le Conseil Municipal valide le fonds de concours attribué à la Commune, au titre des opérations diverses, pour la rénovation d'une maison au Domaine du Haut Buisson, pour un montant de 12 500,00 €.

### 3- MAISON DE L'ENFANCE

- Études de sols – Choix de l'entreprise

Le Conseil Municipal décide, après avoir pris connaissance de l'analyse des offres, de retenir l'entreprise FONDOUEST pour un montant de 2 216,00 € HT et autorise Monsieur le Maire à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

- Acquisitions de parcelles

La future Maison de l'Enfance doit être implantée dans l'espace situé derrière l'école, dans le prolongement de l'Allée de la Garenne. La zone de circulation à créer devra prendre en compte la circulation des véhicules et la circulation des piétons, notamment des enfants.

Aussi, dans l'intérêt général et afin d'aménager un ensemble cohérent et sécurisé, le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles AB 120 et AB 174, pour un euro symbolique et de confier au cabinet Barbier Géomètre le bornage à intervenir. Il décide d'acquérir également une portion de la parcelle AB 174 pour une superficie d'environ 900 m<sup>2</sup>, au prix de 45 € le m<sup>2</sup>.

L'étude notariale Lévêque représentera la commune pour ces transactions immobilières.

- Demande de subvention auprès de la CAF

La Maison de l'Enfance est composée d'un espace réservé à la garderie périscolaire d'une capacité de 80 places et d'un espace réservé au multi-accueil pour les enfants âgés de 3 mois à l'entrée à l'école.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Sarthe propose une aide financière.

Le Conseil Municipal sollicite auprès de la CAF une subvention d'investissement au titre de la campagne 2017, pour la création d'un multi-accueil de 32 places et pour la construction de la garderie périscolaire, de 80 places.

#### **4 – TRAVAUX**

- Rue de la Couture / Allée du champ du Puits – Acquisitions de parcelles

A l'occasion des travaux actuellement réalisés allée du Champ du Puits et rue de la Couture, il a été constaté que le domaine public empiète sur 3 parcelles appartenant à des particuliers.

Afin de régulariser la situation, le Conseil Municipal décide d'acquérir les 3 portions de terrains concernées pour l'euro symbolique chacune. Le bornage est confié au cabinet Barbier, géomètre. Les frais seront pris en charge par la Commune.

- Rue de la Couture / Allée du Champ du Puits - Avenant n° 1 au marché PIGEON TP

A l'occasion des travaux actuellement réalisés allée du Champ du Puits et rue de la Couture, il a été constaté la nécessité d'apporter des modifications aux prestations prévues pour le groupement représenté par l'entreprise PIGEON TP.

Le Conseil Municipal accepte l'avenant n°1 en plus-value, à intervenir avec PIGEON TP, pour un montant total de 33 720,92 € HT. Le montant du marché est porté à 174 973,99 € HT.

- Sécurisation de l'école – Choix du maître d'œuvre

La commission des travaux du 9 février 2017 a prévu des aménagements de sécurité des accès du groupe scolaire. Ces travaux, notamment liés à la protection contre des attentats, sont mis en œuvre pour assurer la sécurité des élèves et du personnel. Ils vont aussi permettre de perfectionner la sécurité contre les incendies.

Le Conseil Municipal retient la proposition d'AMC Architectes, pour une mission de maître d'œuvre comprenant les phases Esquisse, Avant-Projet Sommaire, Avant-Projet Définitif, Projet, Assistance au Contrat de Travaux, Direction Exécution Travaux, Assistance aux Opérations de Réception, pour un montant de 9 800 € HT.

- Chauffage de l'école – Lancement de la consultation des entreprises

Le cabinet BOULARD a procédé à une expertise de l'installation de chauffage de l'école maternelle et a proposé 3 solutions pour remédier aux différents problèmes.

La solution qui consiste en l'installation d'une gestion technique centralisée, est la plus adaptée pour résoudre les problèmes de gestion à distance actuels.

Le Conseil Municipal décide de lancer la consultation des entreprises et demande au cabinet BOULARD de préparer le dossier.

- Travaux ZA de Valmer – Eaux Pluviales – Lancement de la consultation

Une entreprise située rue Condorcet, dans la ZA Valmer, inonde régulièrement lors d'épisodes de pluie importants. La situation nécessite des travaux en urgence.

Le Conseil Municipal décide de lancer la consultation des entreprises pour la réalisation d'un nouveau réseau qui collectera la seconde tranche de la zone de Valmer pour conduire les eaux jusqu'au bassin, sous réserve de l'accord écrit de la Communauté de Communes.

## **5 – VIDEO PROTECTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX**

- Dossier d'autorisation en Préfecture – Pouvoir au Maire

Dans le cadre de la mise en place de caméras pour la protection des bâtiments communaux, une subvention d'un montant de 32 000 € est accordée au projet au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande d'autorisation de pose de caméras pour la protection des bâtiments communaux, auprès de la Préfecture.

- Lancement de la consultation des entreprises

Dans l'attente de la délivrance de l'autorisation préfectorale pour la pose de caméra de vidéoprotection sur les bâtiments communaux, il est possible de lancer la consultation auprès des entreprises.

Le Maître d'œuvre, PRO CONSULTING, prévoit la pose de 17 caméras supplémentaires sur 7 sites.

Le Conseil Municipal accepte la pose de 17 caméras pour la protection de 7 bâtiments communaux et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation.

## **6 - MICRO-CRÈCHE**

- Convention d'objectifs et de financement 2017 – Horaires atypiques

Suite à la demande de la Commune, la Commission d'Action Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales accorde une subvention de fonctionnement au titre des horaires atypiques, de 3 842 €.

Le Conseil Municipal entérine la convention de financement qui fixe les conditions d'attribution de cette subvention.

- Convention d'objectifs et de financement 2017 – Acquisition de logiciel

Suite à la demande de la Commune, la Commission d'Action Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales accorde une subvention d'investissement pour l'achat de matériel permettant la gestion des présences enfants et la facturation sur la micro-crèche, de 5 302 € est accordée.

Le Conseil Municipal entérine la convention de financement qui fixe les conditions d'attribution de cette subvention.

## **7- PERSONNEL – Modification d'un contrat aidé**

Le Conseil Municipal décide de rapporter la décision du 13 juin 2017 et de renouveler le contrat pour une période de 2 ans, à temps complet, sous la forme d'un contrat d'avenir, avec une prise en charge de 75 % sur 35 heures, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

## **8 – EAU POTABLE**

- Rapport annuel 2016 du Délégué

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel du délégué de service public d'eau potable SAUR pour 2016 et le compte annuel de résultat de l'exploitation pour 2016.

- Compte annuel de gestion 2016

Le Conseil Municipal approuve le compte annuel de gestion du délégué de service public d'eau potable SAUR pour 2016.

- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public 2016

Le Conseil Municipal adopte le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable 2016.

## **9 – COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise suivante :

- Ajout à la rubrique « Intérêt communautaire » :
  4. la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements préélémentaires et élémentaires pouvant accueillir plus de 1 000 élèves.
- Dans la rubrique « compétences facultatives », un k) opérations de promotion d'événements et de manifestations culturelles et sportives d'intérêt communautaire

## **10 – QUESTIONS DIVERSES**

Sans objet

## **11 – COMMUNICATIONS**

- **Dates à retenir :**
  - Prochain Conseil : Mercredi 6 septembre 2017 à 19 H 00
  - Commission Animation : Mercredi 6 septembre 2017 à 17 h à la Maison des Associations

\*\*\*\*\*

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,  
la séance publique est levée à 21 H 45.**